ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Le débat d'orientation budgétaire, qui constitue la première étape du cycle budgétaire, qui se terminera le 19 décembre prochain par la présentation et le vote du budget primitif 2012, doit contribuer à définir la stratégie financière de notre collectivité et permettre d'apprécier et de préciser:

- le contexte économique, financier et budgétaire
- le niveau d'investissement
- la politique de désendettement
- les conditions de maîtrise des dépenses de fonctionnement
- le recours mesuré à la fiscalité

Avant de vous présenter les orientations budgétaires, il convient d'évoquer l'environnement économique, financier et budgétaire qui conditionne la préparation et l'exécution de ce budget 2012.

I) Un contexte économique, financier et budgétaire particulièrement difficile

A) Une croissance économique en panne

L'année 2011 qui s'achève, est marquée, tant aux Etats-Unis qu'en Zone Euro, par un ralentissement de la croissance économique, du fait principalement de la crise financière et budgétaire, qui a nécessité dans nombre de pays l'adoption de plans de rigueur, voire d'austérité.

En zone Euro, la croissance du PIB pour 2011 devrait au mieux approcher les 1,5 %.

Pour 2012, les perspectives ne sont guère encourageantes, en raison notamment de la nécessité de poursuivre et amplifier la résorption des déficits budgétaires publics ; la plupart des économistes tablent sur une croissance en zone Euro de **1%**.

Par ailleurs, on a constaté en 2011 une reprise de l'inflation ; cette tendance devrait se poursuivre en 2012.

B) Le maintien des taux d'intérêt relativement bas, mais en hausse du fait des marges bancaires de plus en plus élevées

La faible croissance économique et la difficile gestion des dettes souveraines en zone euro ne devraient pas conduire la Banque Centrale Européenne (BCE) à relever ses taux avant le dernier trimestre 2012.

Toutefois la BCE observera de près l'évolution de l'inflation et les conséquences des politiques d'austérité en Europe.

Par ailleurs, la restructuration des banques européennes, impactées par les dettes souveraines, la situation financière de la Grèce en étant le premier exemple, aboutit à rendre le crédit plus cher du fait de l'augmentation des marges bancaires, qui ont été triplées voire quadruplées par rapport à ces dernières années.

C) La poursuite du gel des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales

La Loi de Finances pour 2011 avait prévu le gel pour 3 ans, sur la période 2011-2013, de l'enveloppe consacrée aux dotations de l'Etat aux collectivités locales, en supprimant notamment l'indexation de ces concours sur l'inflation prévisionnelle.

Malgré ce gel et compte tenu des mécanismes de répartition entre chaque collectivité, les concours financiers de l'Etat revenant à la Ville de TARBES devraient atteindre en 2012 un montant de **15,9 millions d'euros**, en progression de 0,86% par rapport à 2011 ; ils se répartissent comme suit :

- DGF dotation forfaitaire 10 199 000 € (-1,33 % par rapport à 2011)
- Dotation de Solidarité Urbaine 2 790 000 € (+ 8 % par rapport à 2011)
- Dotation Nationale de Péréquation 1 172 000 € (+6 % par rapport à 2011)
- Allocations fiscales compensatrices 1 755 000 € (-0,49 % par rapport à 2011)

C'est dans ce cadre économique, financier et budgétaire particulièrement contraint, qu'il convient d'établir les orientations budgétaires pour 2012.

II – Les orientations budgétaires pour 2012

Comme elle l'a fait notamment depuis 2009, la municipalité essayera de poursuivre une politique volontariste pour Tarbes.

Les principales caractéristiques de l'action municipale envisagée pour 2012 peuvent se résumer comme suit :

- le maintien d'un niveau élevé d'investissements,
- la poursuite du désendettement,
- le maintien d'une épargne nette de gestion positive,
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- une action sociale et solidaire exemplaire,
- la poursuite de la démarche éco responsable,
- un effort important en direction de la jeunesse,
- une évolution modérée des taux de fiscalité directe.

I – Le maintien d'un niveau élevé d'investissement

Pour 2012, la municipalité entend poursuivre son effort d'investissement entrepris depuis 2001 et amplifié chaque année. L'investissement, c'est la modernisation de la cité ; c'est aussi le soutien à l'emploi des entreprises locales.

Les dépenses réelles hors dette devraient se situer aux alentours de 18,6 millions d'euros.

Comme en 2011, l'année 2012 verra la poursuite de 3 chantiers structurants :

- ***la rénovation de l'espace Brauhauban*** avec une 2ème tranche de travaux de près de 4,19 millions d'euros,

- ***l'achèvement du projet muséographique*** avec une enveloppe de près de 400 000 € d'euros pour le chantier de rénovation du Musée Massey, qui devrait pouvoir ouvrir au public au milieu du 1er trimestre 2012,

- ***l'aménagement du site de l'Arsenal :***

  Une enveloppe budgétaire de 685 000 € est prévue pour la poursuite de l'aménagement du site par la réalisation de travaux de VRD.

Seront poursuivies en 2012 les opérations contractualisées suivantes :

- ***la rénovation de l'îlot du stade au Quartier Nord*** pour un montant de 250 000 €,

- ***l'aménagement de la place Marcadieu avec le démarrage de la 3ème tranche*** pour un montant de 200 000 €,

- ***et la rénovation du Théâtre des Nouveautés*** avec notamment la réfection du foyer « Yvette Horner » pour un montant global de 145 000 €.

Parmi les autres opérations, 2 continueront de bénéficier d'un effort particulier :

- ***le renforcement du réseau d'éclairage public moyenne tension*** pour un montant de 400 000 €,

- ***l'enveloppe consacrée aux travaux des réseaux eau et assainissement*** qui s'élèvera à plus de 2 900 000 €,

  Depuis 2001, ce sont plus de 13 Millions d'euros qui auront été investis dans ce secteur.

Dans le cadre de la poursuite de la gestion de proximité, et dans le but de répondre toujours mieux aux attentes de la population, 2 opérations pour un montant global de 396 400 € doivent être mises en exergue :

- ***les travaux de proximité*** avec une enveloppe de plus de 339 000 euros,

- ***et la poursuite de la mise en place de la vidéo protection*** pour un montant de 57 400 euros.

Les autres investissements concerneront des opérations individualisées et des programmes annuels pour un montant de plus de 9 millions d'euros.

Tous les secteurs sont concernés :

- ***la voirie et le stationnement*** avec une enveloppe de près de 3,5 millions d'euros, dont notamment l'aménagement de l'Avenue d'Azereix pour 634 500 €.

- ***le gros entretien des bâtiments communaux, des installations sportives, culturelles et scolaires, et des espaces publics*** avec une enveloppe globale de plus de 4,6 millions d'euros,

- ***les autres programmes annuels de gros entretien et les enveloppes « informatique, mobilier et véhicules »*** pour un montant global de plus de 875 000 €,

2 – La poursuite du désendettement

L'année 2011 va faire apparaître un désendettement proche de 2,1 millions d'euros tous budgets confondus.

En 2012, le désendettement devrait se situer aux alentours de 1 080 000 €.
En 12 ans, l'encours de dette sera passé de 92,2 millions d'euros au 1er janvier 2001 à 66,6 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit un désendettement proche de 28%.

Le recours à l'emprunt se situera aux alentours de 7,2 millions d'euros, alors que dans le même temps nous rembourserons près de 8,3 millions d'euros.

L'annuité de dette, hors opérations d'échange de taux, s'élèvera à 10,4 millions d'euros, montant quasiment identique à 2011.

3 – le maintien d'une épargne nette de gestion positive

L'épargne nette de gestion dépassera les 3,5 millions d'euros ; bien qu'en diminution par rapport à 2011, elle reste néanmoins positive et permet à la fois de conserver un niveau d'investissement élevé et de poursuivre le désendettement.

La contraction de l'épargne nette de gestion s'explique en grande partie par les éléments suivants :

- des dépenses de fonctionnement nouvelles pour environ 500 000 €, dues notamment à l'instauration de redevance spéciale par le SYMAT et à la prise en compte de l'entretien des espaces publics du quartier de l'Arsenal,
- l'augmentation des subventions d'équilibre aux budgets annexes « Espace Brauhauban », « Arsenal » et « Restauration collective » pour un montant global de 450 000 €,
- et la progression de la masse salariale de plus de 500 000 €.

4 – une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles hors dette devraient atteindre 58,4 millions d'euros, montant en progression de 2,42% par rapport à 2011.

La masse salariale atteindra les 31,3 millions d'euros, en progression de 1,72 % par rapport à 2011 ; elle permettra notamment d'assurer les avancements d'échelons et de grades, le remplacement au cas par cas des départs, la reprise du personnel titulaire de l'Abattoir, et la municipalisation des activités de « Méli Mélo et Laub'Ados ».

Les dépenses courantes s'élèveront à près de 12,8 millions d'euros en progression de 4,88 % par rapport à 2011 ; compte tenu de la prise en charge de dépenses nouvelles (voir ci-dessus), elles progressent à périmètre constant de 1%.

A noter l'effort des services municipaux, qui voient leurs crédits de fonctionnement diminuer à périmètre constant de l'ordre de 2%.

Le soutien en direction du monde associatif est maintenu avec une enveloppe de 5,2 millions d'euros.

5 – une action sociale et solidaire exemplaire

La politique sociale, que nous menons depuis 2001 principalement par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui s'est enrichie au cours des 2 dernières années avec l'ouverture « de l'épicerie sociale et de la crèche des Poussins du Marché », sera poursuivie.

Le budget annuel du CCAS va passer de 4,49 millions d'euros en 2011 à près de 4,55 millions d'euros en 2012, soit une progression de plus de 1,40 %.

L'équilibre du Budget Primitif du CCAS sera réalisé par l'octroi d'une subvention du Budget Général de 1 548 800 €.

Concernant l'action sociale en direction du personnel, il convient de souligner :

- la prise en charge partielle des cotisations complémentaires santé pour un montant de 130 000 € ; à noter qu'à partir de 2012, elle ne transitera plus par le poste « subvention », et sera intégrée directement dans la masse salariale.

- et l'octroi au Comité d'œuvre Sociale de la Ville de Tarbes d'une subvention de plus de 310 000 €.

6 – la poursuite de la démarche éco responsable

Le budget primitif global du service « Développement Durable » va passer, hors personnel, de 140 012 € en 2011 à 159 600 €, représentant une progression de près de 14 %.En 2012, se poursuivront les réunions des groupes thématiques et l'action de sensibilisation des enfants des écoles primaires au développement durable avec l'appui logistique du centre de vacances de Payolle.

7 – un effort important en direction de la jeunesse

L'année 2011 a été marquée par la création du service « Jeunesse Vie citoyenne ».

Le budget de ce service va passer de 61 100 € en 2011 à 104 500 €, soit une progression de plus de 70%.

Ce service prend en charge notamment le Bureau Information des Jeunes, l'Oasis des jeunes ainsi que les activités en direction de la jeunesse du quartier Nord, précédemment assurées par le Foyer des Jeunes Travailleurs.

8 – une évolution modérée des taux de fiscalité directe

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du *budget principal* 2012 devrait atteindre près de 25,1 millions d'euros.

Ce produit fiscal intègrera les variations nominales et physiques des bases d'imposition et reposera sur une augmentation maximum des taux de fiscalité de 1%.

Telles sont les orientations budgétaires que je vous propose pour 2012.